



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/09/15

Reçu en Préfecture le : 01/10/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 28 septembre 2015
D-2015/451

Aujourd'hui 28 septembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 16h35 à 16h40

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOUE, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques COLOMBIER

**Délégation permanente du Conseil Municipal à
Monsieur Le Maire. Compte rendu de Monsieur Le
Maire des opérations de gestion locative. Décisions
prises entre le 1er janvier 2015 et le 30 juin 2015.**

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2014/177 du 4 avril 2014.

| Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux | | |
|--|-------------|---|
| OBJET | DATE | OBSERVATIONS |
| Terrain et locaux situés place André Donis et 94 rue Raymond Lavigne – avenant n°4 à la convention en date du 24 octobre 2006 entre la Ville et la Fédération Culturelle Basque. | 02/01/2015 | Durée : prolongation jusqu'au 30 juin 2015 |
| Locaux situés 11 /13 rue Fernand Philippart – convention entre la Ville et l'association Théâtre des Tafurs. | 05/01/2015 | Emprise : 67 m ² Durée : 5 ans Gratuité Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Locaux situés dans l'enceinte du square Emile Combes – convention entre la Ville et le Pétanque Club Emile Combes. | 06/01/2015 | Emprise : 37 m ² Redevance : 210,70 euros par an Durée : 3 ans Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Locaux situés 378 /380 cours de la Somme – convention entre la Ville et « Alliance 33 ». | 12/01/2015 | Emprise : 78 m ² Gratuité Durée : 3 ans Prise en charge des fluides par l'occupant + mutualisation |
| Locaux situés 10 rue Carpenteyre – convention entre la Ville et l'association « Promo Femmes Saint Michel ». | 12/01/2015 | Emprise : 156 m ² Durée : 3 ans Redevance : 16,95 euros par an Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Immeuble situé 9 rue André Darbon – avenant n°2 à la convention en date du 5 octobre 2009 entre la Ville et la Maison de l'Emploi. | 13/01/2015 | Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2016 |
| Salle située au sein de la Bourse du Travail située 44 cours Aristide Briand – convention de mise à disposition entre la Ville, l'UD CGT et l'association Espaces Marx Aquitaine Bordeaux Gironde. | 24/01/2015 | Mise à disposition de la salle Ambroise Croizat et du hall d'entrée Gratuité Prise d'Effet : vendredi 13 février 2015 |
| Locaux sis à la Pergola rue Fernand Cazerès – convention entre la Ville et l'association « Présence ». | 26/01/2015 | Emprise : 40 m ² Redevance : 162,18 euros par an Durée : 1 an Prise en charge des fluides par l'occupant |

| | | |
|---|------------|--|
| Locaux situés 10 avenue de Bel Air – convention entre la Ville et le Photo Club. | 27/01/2015 | Deux bureaux de 16 m ² chacun Redevance : 1 euro symbolique Durée : 3 ans Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Local situé 196 rue Gabriel Frizeau au sein du club sénior des Aubiers – convention de mise à disposition à l'association MANA. | 06/02/2015 | Mercredi matin Durée : 1 an Forfait de charges : 55.40 euros (chauffage et électricité) |
| Locaux supplémentaires situés rues Carle Vernet et Oscar et Jean Auriac – avenant n°1 à la convention en date du 9 septembre 2011 entre la Ville et le Club Jeunes Sciences. | 11/02/2015 | Redevance : 161,19 euros/ an Durée : 3 ans |
| Locaux situés 9 rue Etobon Chenebier – convention entre la Ville et l'association Lettres du Monde. | 16/02/2015 | Durée : 3 ans Redevance : 2 060 euros par an Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Locaux situés au sein du centre de voile de Bordeaux Lac – avenant n°1 à la convention en date du 17 octobre 2013 entre la Ville et la Ligue d'Aquitaine de voile. | 18/02/2015 | Durée : prolongée de 1 an |
| Locaux situés 114 rue Charles Martin – avenant n° 1 à la convention en date du 1 ^{er} octobre 2013 entre la Ville et l'association « Révolution ». | 26/02/2015 | Durée : prolongée jusqu'au 30 juin 2015 Convention en cours de renouvellement |
| Locaux situés 15 rue du Professeur Demons – avenant n° 1 à la convention en date du 1 ^{er} novembre 2011 entre la Ville et l'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine. | 06/03/2015 | Redevance : 13 804,90 euros /an Durée : 1 an |
| Appartement au sein de l'immeuble situé 79 rue Bourbon – convention entre la Ville et l'artiste Monsieur Z. | 09/03/2015 | Emprise : 80 m ² Durée : 1 an Redevance : 1 800 euros par an |
| Locaux situés 40 rue du Sablonat – convention entre la Ville et l'Association Départementale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public de la Gironde. | 09/03/2015 | Emprise : 50 m ² Gratuité Durée : 3 ans Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Box sud du bâtiment Caudéran-Naujac face au 2 quai des Chartrons – convention entre la Ville et la société Croisières Burdigala. | 18/03/2015 | Emprise : 9 m ² Durée : 3 ans Redevance : 1 186 euros par an |
| Locaux situés 51 rue Reignier – convention entre la Ville et le Comité Régional Handisport d'Aquitaine. | 18/03/2015 | Emprise : 209 m ² Durée : 1 an Gratuité Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Bureau situé au sein de la maison polyvalente Sarah Bernhardt – convention entre la Ville et l'association Unis Cité. | 19/03/2015 | Emprise : 15 m ² Gratuité Jours définis : mercredis et jeudis Durée : 10 mois |
| Locaux situés 9 rue Fernand Philippart – convention de mise à disposition entre la Ville et « Les ateliers libres d'Aquitaine ». | 19/03/2015 | Emprise : 129,60 m ² Durée : 3 ans Gratuité Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Terrain situé à l'angle de l'allée de Chartres, de Bristol et du quai Louis XVIII – convention entre la Ville et Bouygues Telecom. | 17/04/2015 | Emplacement de 4 m ² Durée : du 4 mai au 3 juin 2015 |

| | | |
|--|------------|--|
| | | Redevance : 500 euros HT |
| Locaux situés place Jean Jaurès – convention entre la Ville, la Maison de l'Europe et l'Agence Côte Ouest à l'occasion de la Fête du Fleuve. | 17/04/2015 | Emprise : 326 m ² Gratuité Durée : 11 jours du 22 mai au 1 ^{er} juin 2015 |
| Locaux situés place Jean Jaurès – convention entre la Ville, la Maison de l'Europe et Lagardere Unlimited à l'occasion du Marathon de Bordeaux Métropole. | 17/04/2015 | Emprise : 326 m ² Durée : du 17 avril au 20 avril 2015 Gratuité |
| Locaux situés 49 rue Pierre Trébod – convention entre la Ville et le Club Pétanque Grand Parc. | 20/04/2015 | Emprise : 110 m ² Redevance : 215,50 euros par an Durée : 3 ans Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Locaux situés 134 à 150 quai de Bacalan – convention entre la Ville et la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin. | 04/05/2015 | Emprise : 11 018 m ² Gratuité Durée : 12 ans Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Locaux situés 127 rue Quintin – convention entre la Ville et l'association Bi-Izarrak. | 07/05/2015 | Emprise : 20 m ² Redevance : 313,74 euros Durée : 3 ans Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Immeuble situé 36 rue du Sablonat - Avenant n°2 à la convention en date du 5 avril 2001 entre la Ville et le Mouvement A.T.D Quart Monde. | 12/05/2015 | Accès au jardin de la Croix du Sud par un portillon attenant durant les horaires d'ouverture au public |
| Appontement – Avenant n°1 à la convention de mise à disposition en date du 23 avril 2012 au profit de l'association Jeunesse et Entraide. | 20/05/2015 | Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2015 |
| Locaux situés 10 rue O'Reilly angle rue Courpon – convention de mise à disposition entre la Ville et l'association « AQUITEC ». | 20/05/2015 | Emprise : 104 m ² Redevance : 6 872 euros par an Durée : 3 ans Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Locaux situés 83 rue Lagrange – convention entre la Ville et l'association « Entreprise Intermédiaire de Production et de Formation » EIPF. | 21/05/2015 | Emprise : 150 m ² Durée : 3 ans Redevance : 1 902,86 euros/an Prise en charge des fluides par l'occupant |
| Locaux situés 13 place Canteloup au sein de la Mairie annexe de Bordeaux Sud – convention au profit du Théâtre National de Bordeaux Aquitaine (TNBA). | 26/05/2015 | Emprise : 107.1 m ² Redevance : 400 euros Durée : 12 jours définis à compter du 18 mai 2015 |
| Locaux situés 11/13 rue Fernand Philippart – Convention au profit de l'association Inox. | 01/06/2015 | Emprise : 155 m ² Redevance : 150 euros Forfait fluides : 1 000 euros /an Durée : 1 an jusqu'au 31 décembre 2015 |
| Locaux situés dans l'enceinte du complexe sportif Adolphe Buscaillet rue Charlevoix de Villers – convention de mise à disposition au profit de l'association Bordeaux Athlétic Club (BAC). | 03/06/2015 | Emprise : 147.50 m ² Gratuité Fluides à la charge de l'occupant au prorata des surfaces occupées Durée : jusqu'au 31 décembre 2015 |

| | | |
|--|------------|--|
| Box du bâtiment Caudéran-Naujac – avenant n°1 à la convention de mise à disposition en date du 23 mai 2013 au profit de la société « Bordeaux River Cruise ». | 05/06/2015 | Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2015 |
| Parking situé sous la patinoire de Bordeaux cours du Maréchal Juin – convention d'attribution de 10 places de parking à la SNC Société Bordelaise des Sports et de Loisirs (SBSL). | 16/06/2015 | 10 emplacements de parking non définis dans le P1 Durée : jusqu'au 31 décembre 2016 Tarif : 1 euro par jour et par place soit 3 650 euros par an |

| Locations consenties à la Ville de Bordeaux | | |
|---|-------------|---|
| OBJET | DATE | OBSERVATIONS |
| Parc de stationnement allées de Chartres situé entre les allées de Chartres et de Bristol - avenant n°1 au contrat d'abonnement en date du 9 janvier 2006 entre la Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux et la Ville de Bordeaux. | 22/01/2015 | Modification des modalités de facturation de l'abonnement : loyer dû semestriellement Durée : un an Tarif : 1 020 euros/an par place |
| Terrain situé 4 route de Toulouse – convention d'occupation et de gestion du jardin « Moulin d'Ars » entre la société Mc Donald's France S.A et la Ville de Bordeaux. | 27/01/2015 | Jardin « Moulin d'Ars » Emprise : 2 320 m ² Renouvellement de la mise à disposition Durée : 5 ans jusqu'au 26 janvier 2020 Gratuité |
| Locaux situés 13 place Canteloup - convention de location entre Aquitanis et la Ville de Bordeaux. | 23/04/2015 | Installation d'une mairie annexe de quartier Bordeaux Sud Emprise : 99 m ² Durée : 5 ans jusqu'au 22 avril 2020 Loyer : 13 860.60 euros /an Charges : 1 112.28 euros /an |
| Emprise de la ZAC Bastide Niel – convention d'occupation temporaire entre la SAS d'Aménagement Bastide Niel représentée par la société Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) et la Ville de Bordeaux. | 24/04/2015 | Implantation de 25 places de stationnement pour l'installation des archives municipales Emprise : 350 m ² Durée : 2 ans Gratuité |
| Parc de stationnement « Front du Médoc » situé rue Claude Bonnier – contrat d'abonnement entre Parcub et la Ville de Bordeaux. | 20/05/2015 | Une place de stationnement pour le personnel de la Ville Tarif : 1 218.48 euros/an Durée : un an |
| Annexe du lycée Montesquieu située 4 rue Saint Maur – convention entre la Région Aquitaine et la Ville de Bordeaux. | 26/05/2015 | Accueil périscolaire et centre de loisir de l'école Montgolfier Emprise : 373 m ² de locaux et 260 m ² de cour Gratuité Durée : 1 an sans pouvoir excéder 8 ans |
| Terrain situé 49/51 rue Barreyre – avenant n°2 à la convention d'occupation à titre précaire et révocable en date du 5 juin 2012 entre Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux. | 29/06/2015 | Jardins partagés Durée : prolongation jusqu'au 30 avril 2016 |

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Alain JUPPE